



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-40028>

Département(s) de publication : **13, 83**

Annonce n° **25-40028**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune d'Auriol

**Correspondant :** MME le Maire

**Adresse :** Hôtel de Ville, Place de la Libération, 13390 AURIOL

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0442047006

**Télécopieur :** 0442047075

**Courriel :** marchespublics@mairie-auriol.fr

**Adresse internet :** <http://www.mairie-auriol.com>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.mairie-auriol.com>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** TRAVAUX DE CONFORTEMENT BARRE ROCHEUSE FALAISE SAINTE CROIX

**Lieu de livraison :** Falaise de Sainte-Croix, au nord du centre-ville d'Auriol (13390), dans le quartier de Sainte Croix 2, 13390 Auriol

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** TRAVAUX DE CONFORTEMENT BARRE ROCHEUSE FALAISE SAINTE CROIX Les travaux ici décrits se situent au droit de la falaise de Sainte-Croix, au nord du centre-ville d'Auriol (13390), dans le quartier de Sainte Croix 2. Cette falaise forme une échine rocheuse qui porte à son point culminant la Chapelle de Sainte Croix. Sur le plan cadastral, elle correspond aux parcelles Section KA 253, 254, 263, 255 et 256. L'étude géotechnique de conception phase G2-PRO Réf : 2024274, annexée au DCE, présente les travaux de sécurisation objet du marché

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/10/2025 et jusqu'au 02/01/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 02/05/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 03-ST-2025

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mairie-auriol.com> Code NUTS : FRL04 Valeur estimée hors TVA : 42 000,00 euro(s) Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE CEDEX 2 Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 89 Courriel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE CEDEX 2 Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 89 Courriel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2025